

Chers parents,

Le périscolaire a la chance cette année d'obtenir deux salles pour pouvoir accueillir vos enfants. Une salle (anciennement classe des CP) pour accueillir les primaires, et une autre salle ( en face du portail des maternelles) pour accueillir les maternelles.

L' entrée de ces deux salles se fera au nouveau portillon de la cour centrale. L'ouverture se fera à distance, merci de bien vouloir vous présenter à l'interphone et être visible.

Pour les maternelles, vous devrez accompagner votre enfant jusqu'à l'animatrice présente dans la salle.

Les sorties de l' accueil du soir se dérouleront de la même manière.

\*\*\*\*\* Autre changement, l' année dernière, plusieurs retards sur l'accueil du soir ont été constatés.

Ce qui nous retarde sur notre travail et nous oblige à dépasser notre temps de travail.

Cette année des pénalités seront mises en place, une de 15 euros ( 3 ème retard ) et une autre de 25 euros. ( 4 ème retard et plus )

Ces pénalités seront appliquées sur les familles dont les enfants vont à l'aide aux devoirs. \*\*\*\*\*

Les règlements de l'accueil de loisirs et de la cantine sont disponibles sur le portail famille. Merci d' en prendre connaissance.

Merci de l'attention que vous porterez à cette note, et je reste à votre disposition pour toutes questions, en message sur le portail famille ou directement sur l'école.

Johanna VALETTE

Directrice de l'accueil de loisirs périscolaire.